

EDF augmentation de capital de 4 milliards

et ouverture du capital de RTE prévues d'ici fin 2016

25/04/2016 | 08:15

Le Conseil d'administration d'EDF, réuni vendredi, a acté le principe d'une augmentation de capital de 4 milliards d'euros, qui sera proposée, si les conditions de marché le permettent, d'ici la fin de l'année. L'Etat, actionnaire à 85% du groupe, a annoncé qu'il y souscrirait à hauteur de 3 milliards d'euros. L'électricien cherche ainsi à renforcer ses fonds propres alors qu'il devra honorer de gros investissements dans les années à venir, notamment celui de l'EPR britannique d'Hinkley Point.

L'augmentation de capital viendra compléter un autre dispositif, réaffirmé vendredi, qui consistera à proposer aux actionnaires de recevoir leurs dividendes en actions EDF et non en cash. Là encore, l'Etat a redit qu'il souscrirait à cette option.

De plus, EDF a annoncé une extension de son programme de réduction des charges opérationnelles. Initialement de 700 millions d'euros d'ici 2018, il est étendu jusqu'en 2019 et porté à au moins 1 milliard d'euros. EDF a déjà réduit ses coûts d'environ 300 millions d'euros en 2015 par rapport à 2014.

Troisième axe de renforcement des capacités financières de l'électricien, les investissements du périmètre existant vont être réduits de près de 2 milliards d'euros entre 2015 et 2018, avec un objectif de 10,5 milliards à cette échéance. Hors périmètre existant, un montant d'investissements de près de 2 milliards par an en moyenne est envisagé d'ici à 2018 dans les activités régulées (compteurs Linky dont le déploiement est déjà engagé, construction de moyens de production d'électricité à base d'énergies renouvelables, projet Hinkley Point C). Le montant total des investissements du groupe devrait ainsi être compris entre 12,5 et 13,5 milliards d'euros par an au cours des trois prochaines années.

Enfin, EDF se fixe un objectif d'environ 10 milliards d'euros d'actifs à céder entre 2015 et l'horizon 2020, incluant notamment une évolution du capital de RTE, des actifs de production d'électricité d'origine thermique hors France et des participations minoritaires. Sur ce point, les ministères de l'Economie et des Finances, qui ont réagi à ces annonces dans un communiqué commun, ont précisé que "les Présidents de RTE et d'EDF prépareront d'ici fin juin un schéma d'ouverture du capital de RTE, qui puisse être mis en œuvre d'ici fin 2016."